

RCS : EVREUX  
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01384  
Numéro SIREN : 908 632 169  
Nom ou dénomination : 2K Techni Holding

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2023 sous le numéro de dépôt 1423

1

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

SAISI le

24 AVR. 2023

CERTIFIÉ CONFORME

WARM KHOUI DR

Désignation de l'entreprise		SAS 2K TECHNI HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		215 route de Paris 27000 EVREUX				
Numéro SIRET*		9 0 8 6 3 2 1 6 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		9		Durée de l'exercice précédent* <input type="text"/>		
				Exercice N clos le 31/08/2022		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*		010	012	
				014	016	
	Immobilisations corporelles*			028	030	
	Immobilisations financières* (1)			040	042	
	Total I (5)			044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	052
		Marchandises *			060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)			068	070
					072	074
	Valeurs mobilières de placement				080	082
	Disponibilités				084	086
	Charges constatées d'avance *				092	094
	Total II				096	098
	Total général (I + II)				110	112
				Exercice N NET 1		
<b>PASSIF</b>						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	50 000
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées*				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	45 091
	Provisions réglementées				140	2 738
	Total I				142	97 830
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	952 692
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	3 450
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169 348 167		172	363 465
	Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	1 319 608	
Total général (I + II + III)				180	1 417 438	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	737 711	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 183 995	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2K TECHNI HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/08/2022						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210					
			et livraisons	215	214					
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217	218					
		{ services*			65 693					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222				
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
					5 750					
	Autres produits				230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	71 444				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	19 402			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	244	1 311		
	Rémunérations du personnel*					250	31 498			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	10 669			
	Dotations aux amortissements*					254				
	Dotations aux provisions					256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger					259	262	4			
					260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	62 886				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	8 558				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	50 000			
	Produits exceptionnels (IV)					290				
	Charges financières (V)					294	10 626			
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347	300	2 738		
						348				
Impôts sur les bénéfices* (VI)					306	101				
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	45 091				
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	45 091	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324	101			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés					247	330	5 482		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC					248				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))					249	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)					986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)					981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)					127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)					991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)					345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexidécies)					992				
	Créance due au report en arrière du déficit					346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	50 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)					641					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	675	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	675	372			





I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	1 183 995	484		486	1 183 995				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>		<b>492</b>	<b>1 183 995</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>1 183 995</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 312 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2K TECHNI HOLDING

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	2 738	604	606	2 738		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612		614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622		624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642		644	646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664	666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>2 738</b>	<b>684</b>	<b>686</b>	<b>2 738</b>		

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700	2 738	705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>2 738</b>	<b>775</b>	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT  
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée	374	8 940
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 324
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2K TECHNI HOLDING Néant
Exercice ouvert le : 17/12/2021 et clos le : 31/08/2022 Durée en nombre de mois : 9

DECLARATION DES EFFECTIFS

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Rows include Effectifs moyens du personnel (376, 1), Dont apprentis (657), Dont handicapés (651), and Effectifs affectés à l'activité artisanale (861).

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Rows include Ventes de produits fabriqués (108), Redevances pour concessions (118), Plus-values de cession (119), and Refacturations de frais (105). Total 1: 106.

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Rows include Autres produits de gestion courante (115), Production immobilisée (143), Subventions d'exploitation (113), Variation positive des stocks (111), Transferts de charges (116), and Rentrées sur créances (153). Total 2: 144.

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Rows include Achats (121), Variation négative des stocks (145), Services extérieurs (125), Loyers et redevances (146), Taxes déductibles (133), Autres charges de gestion (148), Charges déductibles (128), Fraction déductible (135), and Moins-values de cession (150). Total 3: 152.

IV Valeur ajoutée produite

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Row: Calcul de la Valeur Ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3) = 137.

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Row: Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE = 117.

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020

Table with 3 columns: Description, Value, and Count. Rows include Chiffre d'affaires de référence CVAE (022), Effectifs au sens de la CVAE (023), Chiffre d'affaires du groupe économique (026), Période de référence (024), and Date de cessation (186).

Cegid Group

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

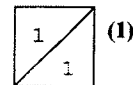
6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 18 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant 

EXERCICE CLOS LE 31/08/2022

N° SIRET 9 0 8 6 3 2 1 6 9 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2K TECHNI HOLDING

ADRESSE (voie) 215 route de Paris

CODE POSTAL 27000

VILLE EVREUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50 000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KHOUIDER Prénom(s) Karim

Nom marital  % de détention 75.00 Nb de parts ou actions 37 500

Naissance : Date 02091982 N° Département 38 Commune GRENOBLE Pays FRANCE

Adresse : N° 158 Voie rue de la Longueraie

Code Postal 78420 Commune CARRIERES SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique KAEUFFER Prénom(s) SébastienNom marital  % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 12 500

Naissance : Date 19121982 N° Département 68 Commune MULHOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie boulevard du Président Edwards

Code Postal 67000 Commune STRASBOURG Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2K TECHNI HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 1 417 439 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 45 092 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 17/12/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 183 995		1 183 995
<b>Total</b>		<b>1 183 995</b>		<b>1 183 995</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>1 183 995</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 183 995	1 183 995
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>1 183 995</b>	<b>1 183 995</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 180		10 180
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 200	25 200	
Autres	575	575	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>35 955</b>	<b>25 775</b>	<b>10 180</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	25 200
<b>Total</b>	<b>25 200</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 739		2 739
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>		<b>2 739</b>		<b>2 739</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 739		

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 319 608 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	802 693	64 982	488 265	249 446
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	150 000	150 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 450	3 450		
Dettes fiscales et sociales	15 298	15 298		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	348 168	348 168		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 319 608</b>	<b>581 897</b>	<b>488 265</b>	<b>249 446</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-150 000			
(**) Dont envers les associés	348 168			

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 250
Int. courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 693
Dettes provis. pr congés à payer	4 321
Charges sociales s/congés à payer	1 875
Charges sociales - charges à payer	23
<b>Total</b>	<b>11 161</b>

## 2K TECHNI HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros  
Siège social : 215 Route de Paris CS 80187  
27001 EVREUX Cedex  
908 632 169 RCS EVREUX

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2023

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 45 091,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 091,78 euros
A la réserve légale	5 000,00 euros
	-----
Solde	40 091,78 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 40 091,78 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Copie certifiée conforme  
Le Président

